

# L'information géographique en Occitanie

Pour vous, élu.e local.e, DGS d'une commune, secrétaire de mairie :



## L'adresse, une compétence communale obligatoire

Secours retardés, erreur GPS, colis non livrés... L'adresse, au coeur de notre quotidien.

*« Il n'y a pas de politique publique sans connaissance du territoire.  
Il n'y a pas de connaissance du territoire sans information géographique.  
Il n'y a donc pas de travail (des élus) sans mutualisation des efforts, et OPenIG est là pour cela. »*

*Bertrand Monthubert, Président d'OPenIG*



OPenIG est une association loi 1901 qui officie dans la Région Occitanie depuis 1994 par et pour ses adhérents, issus majoritairement des collectivités et EPCI.

Nous mutualisons outils et compétences autour du service public de la donnée géographique.

## Rôle d'OPenIG

Pour accompagner les communes sur l'adresse, des tiers de confiance dits "chefs de file" relaient la démarche. Ce sont localement des EPCI et des Syndicats, ou encore OPenIG à l'échelle régionale. Ils ont adopté la Charte Base Adresse Locale qui les recense sur [adresse.data.gouv.fr](https://adresse.data.gouv.fr).

OPenIG a pour rôle de sensibiliser et d'informer ces chefs de file et les communes, afin d'améliorer la qualité du référentiel de l'adresse et promouvoir ses usages.

## L'importance de l'adresse pour les citoyens

### Être secouru

Les services de secours cherchent à me localiser pour me venir en aide : une adresse mal référencée par la commune est un risque supplémentaire lorsque chaque minute compte.

### Avoir accès au service public

J'ai des difficultés à savoir où se trouve le médecin, l'hôpital, la Poste la plus proche.

### Être livré

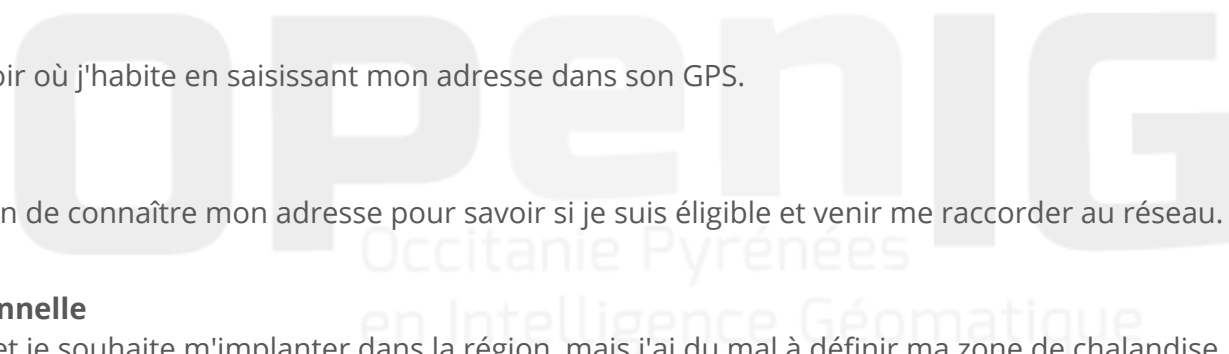
Le transporteur doit savoir où j'habite en saisissant mon adresse dans son GPS.

### Être raccordé à la fibre

Les opérateurs ont besoin de connaître mon adresse pour savoir si je suis éligible et venir me raccorder au réseau.

### Implantation professionnelle

Je suis un professionnel et je souhaite m'implanter dans la région, mais j'ai du mal à définir ma zone de chalandise.



## Le principe « Dites-le nous une fois »

Réaffirmé le 26 septembre 2021 par la Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques. Il sera mis en place progressivement dans toutes les administrations.

La démarche est simple : vous **saisissez** une fois pour toutes les **adresses de votre commune** dans votre **Base Adresse Locale**, la **Base Adresse Nationale** est ainsi rapidement mise à jour et tous les organismes (impôts, services de livraisons et autres) peuvent alors en profiter.



### Loi 3DS

du 21 février 2022

3DS : Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification

La loi « 3DS » confirme que les communes, sont seules responsables de la création des voies et des adresses par l'intermédiaire du conseil municipal qui gère la dénomination des noms de rues.

**OPenIG vous accompagne pour répondre à cette obligation réglementaire par :**

- **une campagne de sensibilisation**
- **un appui pour les chefs de file**
- **des ateliers de prise en main de l'éditeur**

## Nos témoignages



« En tant qu'acteur public, beaucoup de mes actions dépendent de l'adresse. J'ai donc besoin de pouvoir me fier à un référentiel adresse unique et partagé. C'est urgent et indispensable pour garantir une égalité de traitements, la sécurité de l'ensemble de nos usagers et pour permettre l'accomplissement de nos missions de service public. »

**Elodie Solé, Communauté d'agglomération du Grand Narbonne**

Direction Géomatique



« Grâce à OPenIG les référents de nos communes ont été formés à l'utilisation du portail mes-adresses.data.gouv. Beaucoup d'entre elles étaient en difficulté pour bâtir leur référentiel adresse ; la Base Adresse Nationale propose maintenant un système plus efficace pour les usagers et les services publics. »

**Francois-Xavier Hallé, Communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illibéris**

Responsable Service SIG / GEMAPI